

détresse à laquelle sont et seront réduites après la guerre les populations d'Europe que guettent une misère extrême, avec son cortège de chômage, de désordre monétaire et de famine. Cette « libération de la misère » a deux formes, l'une externe, l'autre interne ; la réorganisation économique de l'Europe exige qu'elle puisse travailler et exporter, donc recevoir des matières premières ; le programme anglais insiste sur ce point, en évoquant des ententes économiques à prévoir entre nations pacifiques en vue d'une coopération économique mondiale ; c'est la face externe. A l'intérieur, la libération de la misère nécessite une répartition équitable des richesses ; c'est la face interne, sur laquelle le président Roosevelt attire l'attention ; dans un entretien avec M. Louis Madelin¹, il faisait allusion à la formation de l'unité française et à la lutte du roi contre les barons indépendants, qui commence du jour où Louis le Gros attaqua la tour de Montléry et il ajoutait : « J'ai, moi aussi, à prendre mes tours de Montléry, c'est-à-dire à lutter contre des puissances d'argent, trusts industriels ou financiers. »

Le bruit a même couru de l'élaboration par les deux États d'un plan anglo-saxon de politique sociale pour contrebalancer la politique sociale des États totalitaires ; rien n'est venu le confirmer ; mais il y a un parallélisme entre les vues du président Roosevelt et du « Brain-trust » d'une part et celles de M. Winston Churchill et de M. Bevin, ministre du travail anglais ; les premiers s'appuient sur les huit millions d'ouvriers syndiqués de l'« American Federation of Labor » et du « Congress of Industrial Organisation » ; les seconds sur les « Trade-Unions » ; M. Churchill est en relation depuis longtemps avec les chefs de masses populaires ; aussi est-il politiquement et socialement très près du président Roosevelt.

Il est difficile de pronostiquer comment ils préciseront ultérieurement le troisième point de leur programme : « libération contre la misère ». Ils peuvent l'aiguiller vers une nationalisation des grandes industries, et les nécessités de la guerre facilitent un tel mode d'action ; ils peuvent aussi se borner à établir un régime du travail dans lequel les trusts et les syndicats s'uniraient dans un esprit d'égalité et de collaboration, sur la base de la solidarité des intérêts de la production, de la lutte contre le chômage, de la prévention des lock-out et des grèves, de l'amélioration des conditions du travail ; cette union ne se ferait pas sous l'empire d'une contrainte absolue de l'État, mais dans un régime de liberté tempéré par l'influence de directives de l'autorité publique ; ce ne serait plus du socialisme d'État, ni du syndicalisme, ni du corporatisme, mais un

1. Voir *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juin 1941, p. 261, M. Louis Madelin : « Corrépondre la France. »

prolongement accentué du « New-deal » et de l'œuvre qu'entreprennent depuis quelques mois, sous la direction du président, le patron Knudsen et l'ouvrier Hillmann pour régler les conflits sociaux dans l'industrie américaine travaillant pour la guerre¹.

L'ORDRE SOCIAL NOUVEAU PRÉCONISÉ PAR LE VATICAN.

Les belligérants et les demi-belligérants ne sont pas seuls à se préoccuper de l'ordre nouveau à établir dans le monde. Le pape Pie XII a évoqué, le 1^{er} juin 1941, le cinquantenaire de l'encyclique « Rerum novarum » et a affirmé « les principes sur lesquels nous voudrions coopérer à la future organisation de cet ordre nouveau que le monde attend et qu'il est en droit d'espérer d'une paix dans la justice entre les peuples ».

La libération de la misère et la justice sociale, Léon XIII l'avait réclamée dans cette encyclique dans laquelle il demandait que le salaire soit calculé de façon à être suffisant pour faire vivre l'ouvrier sobre et honnête et que la suppression du prolétariat soit préparée par l'extension de la propriété ; « les hommes des classes inférieures », écrivait Léon XIII, sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée ; « ... un petit nombre de riches impose un joug presque servile à l'innombrable multitude des prolétaires » ; le prolétariat n'est pas le salariat ; c'est l'état des travailleurs dont la condition sociale est telle qu'ils ne sont pas assurés du lendemain ; la meilleure garantie de sécurité du travailleur pour son avenir, comme la meilleure garantie de la liberté pour l'homme, c'est, dit le Pape, la propriété, notamment le bien familial ; Pie XII proclame que la famille est, par son essence même, à la base de la nation, et que sa meilleure sauvegarde est la propriété familiale : « C'est seule-

1. Une des mesures les plus significatives de cette politique sociale est la composition et l'esprit du Bureau de médiation sociale de la Défense nationale créé par le Président Roosevelt en mars 1941 ; il se compose de 11 personnes : 4 patrons, 4 ouvriers, 3 représentants du public ; ces 3 derniers sont le président Clarence A. Dykstra, ancien président de l'Université du Wisconsin, le vice-président William Hammat Davis, un juriste renommé, et M. Frank P. Graham, président de l'Université de Caroline du Nord. Les 4 ouvriers sont 2 chefs de l'« American Federation of Labor » et 2 chefs du Congrès des organisations industrielles. Les 4 patrons sont M. Walter Teagle, le célèbre président de la *Standard Oil Co. of New-Jersey*, M. Eugène Mayer, directeur de la *Washington Post* et grand banquier et deux autres présidents de grandes affaires. Tous les différends soumis au bureau depuis mars 1941 ont été réglés à l'amiable. La doctrine du bureau a été exposée par son vice-président Davis devant la commission militaire de la Chambre des représentants ; il fait opposition à des lois qui interdiraient les grèves : « Il ne sert de rien, déclare-t-il, à l'Amérique de produire un matériel de défense, si elle est un pays d'esclaves ; dire à un homme qu'il ne peut pas faire grève, c'est lui dire qu'il doit travailler contre sa volonté. » (Cité par John Berling, *Christian Science Monitor*, 25 mai 1941).